

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE MOLAMA DIABY DE DALOA » en abrégé « CPMDD »

Siège ABIDJAN-PORT-BOUET, CARREFOUR CASIER,  
Lot 19962, Ilot 278

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 14/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE MOLAMA DIABY DE DALOA » en abrégé « CPMDD »

Objet : - ENSEIGNEMENT GENERAL, TECHNIQUE, PROFESSIONNEL et FORMATION QUALIFIANTE PAR LA CREATION D'ETABLISSEMENTS PRESCOLAIRES, PRIMAIRES, SECONDAIRES,

- CENTRE DE PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE (primaire, maternelle, crèche, garderie et halte-garderie)

- FORMATION ;

- SEMINAIRE ;

- ACTIVITE PRESCOLAIRE et SCOLAIRES (sport, art, club).

- CREATION ET GESTION DE CANTINE SCOLAIRES

- FORMATION CONTINUE ET L'ALPHABETISATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-PORT-BOUET, CARREFOUR CASIER, Lot 19962, Ilot 278

Dirigeant(s) M DIABY DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00809 du 11/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09692/GTCA/RC/2026 du 11/02/2026

